



FORMATION

CE versus CCE

Référence :

Durée :

1 jour

Public

Secrétaire de CE
Secrétaire adjoint de CE
Trésorier de CE
Trésorier adjoint de CE
Membres élus

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Supports de cours
- Mise en situation
- Réflexion
- Attestation de formation

Après quelques rappels juridiques sur le fonctionnement du CE, du CCE et leurs prérogatives, l'objectif de cette formation est vous aider à comprendre comment travailler ensemble.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Rappels juridiques sur le fonctionnement du CE pour mise en conformité avec les lois, le cas échéant
- Répondre aux situations les plus fréquentes et prévoir certaines situations exceptionnelles
- Réaffirmer les bonnes pratiques
- Faire du CCE une institution qui fonctionne correctement



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

PROGRAMME

CE versus CCE

- Rappels juridiques sur le CE et le CCE (origine, nature, objet)
- Les dispositions les plus fréquentes
 - Composition du bureau, définition des missions et rôle de chacun,
 - Quels moyens ?
 - La gestion des heures de délégations consacrées au mandat d'élus et leur rémunération,
 - Attribuer des commissions, les faire fonctionner,
 - Echanges entre le CE et le CCE
 - Organisation des réunions préparatoires,
 - La gestion des réunions plénières,
 - Remboursement des frais des membres du CE, quid du CCE ?
 - La prise de décision, le calcul de la majorité au CE et CCE
 - Les ressources du Comité d'Entreprise, modalités de versement des budgets, suivi des dépenses...
 - Quid du budget du CCE ?
- Attributions économiques et professionnelles
 - Prévoir les cas d'information et de consultation du CE et du CCE,
 - Quel est le périmètre qui délimite le champs d'action de chacune de ses organisations ?
 - Délégués du comité auprès du Conseil D'Administration et de l'Assemblée Générale
- Spécialisation en fonction du contexte de l'entreprise
 - Les entreprises éclatées sur plusieurs sites : communication aux salariés, gestion des déplacements des élus,
 - Articulation CE / CCE : circuit de l'information entre les institutions et rôle des commissions